

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE BORDES SUR ARIZE : COMMUNE DE BORDES SUR ARIZE (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21090061900011

POSTE COMPTABLE : SGC DE PAMIRS

M. 57

**Compte administratif
Voté par nature**

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	45
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	46
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	47
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	48
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	49
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	51
B11.2 - Liste des établissements publics créés	52
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	53
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	54
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	55

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D2.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D2.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D4.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D4.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D6 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D7 - Actions de formation des élus	56
D8 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D9 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D10 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D11 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D12 - Décisions en matière de taux	57
D13.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D13.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	58
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES			I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES			A

Informations statistiques			Valeurs
Population totale			511

Informations fiscales (N-2)			Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)			353724,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1909,53
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1678,05
3	Dépenses d'équipement brut / population	454,76
4	Encours de dette / population (2) (3)	2976,20
5	DGF / population	206,43
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,3581
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	1,2390
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,2710
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	1,7736
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : % pour la section d'investissement et 7,50% pour la section de fonctionnement.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	966 463,60	982 979,01	350 211,37	A1 366 726,78
Investissement	244 400,10	132 632,76 (2)	-56 539,04	A2 -168 306,38
Dont 1068		50 296,35		
Fonctionnement	722 063,50	850 346,25 (3)	406 750,41	A3 535 033,16

RESTES A REALISER (4)				
	Dépenses	Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	6 602,69	III + IV	B1 30 897,31
Investissement	I	6 602,69	III	B2 30 897,31
Fonctionnement	II	0,00	IV	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	397 624,09
Investissement	A2 + B2	-137 409,07
Fonctionnement	A3 + B3	535 033,16

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.
(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 6 602,69
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
83	Opération d'équipement n° 83	948,85
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	5 653,84
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 37 500,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	37 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE				II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES		RECETTES	
	A	722 063,50	G	850 346,25
	B	244 400,10	H	132 632,76

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	C	0,00	I	406 750,41
	Report en section de fonctionnement (002)	(si déficit)	(si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	(si déficit)	(si excédent)	0,00

=

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	1 023 002,64	= G + H + I + J	1 389 729,42
--	-----------------	--------------	-----------------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	E	0,00	K	0,00
	Section de fonctionnement			
	Section d'investissement	6 602,69	L	37 500,00
TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		= E + F	= K + L	37 500,00

RESULTAT CUMULE	= A + C + E	722 063,50	= G + I + K	1 257 096,66
	Section de fonctionnement			
	Section d'investissement	307 541,83	= H + J + L	170 132,76
TOTAL CUMULE		= A + B + C + D + E + F	= G + H + I + J + K + L	1 427 229,42

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		19 365,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	148 958,18	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		148 958,18	19 365,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	52 566,41
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	87 185,92	2 149,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		87 185,92	54 715,41
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 236 144,10	II 74 080,41
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	8 256,00	8 256,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 8 256,00	IV 8 256,00

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III 244 400,10	II + IV 82 336,41
--------------	---------------------------	--------------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V 56 539,04	VI 0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII 50 296,35

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V 300 939,14	II + IV + VI + VII 132 632,76
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)	-168 306,38	

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	233 414,44	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	13 989,39
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	305 549,04	73 Impôts et taxes (sauf 731)	23 110,38
		731 Fiscalité locale	332 221,99
		74 Dotations et participations (1)	123 260,32
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	111 438,48	75 Autres produits de gestion courante (1)	348 608,14
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	9 154,04
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	650 401,96	Total recettes de gestion des services	850 344,26
66 Charges financières	68 282,33	76 Produits financiers	1,99
67 Charges spécifiques (1)	35,20	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	3 344,01	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 722 063,50	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 850 346,25

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 0,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 722 063,50	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 850 346,25
---	---------------------------	---	---------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 406 750,41

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 722 063,50	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 1 257 096,66
---	-------------------------------	---	----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	535 033,16
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	87 185,92	0,00	87 185,92
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	142 798,98		142 798,98
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	6 159,20	0,00	6 159,20
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	8 256,00	8 256,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		236 144,10	8 256,00	244 400,10

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	56 539,04
--	-----------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	233 414,44		233 414,44
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	305 549,04		305 549,04
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	111 438,48	0,00	111 438,48
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	68 282,33	0,00	68 282,33
67	Charges spécifiques (9)	35,20	0,00	35,20
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	3 344,01	0,00	3 344,01
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		722 063,50	0,00	722 063,50

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
---	------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	52 566,41	0,00	52 566,41
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	19 365,00	0,00	19 365,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 149,00	0,00	2 149,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	8 256,00	8 256,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total	74 080,41	8 256,00	82 336,41

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	50 296,35
---	------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
--	-------------

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013 Atténuations de charges (8)	9 154,04		9 154,04
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	13 989,39		13 989,39
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	23 110,38		23 110,38
731 Fiscalité locale	332 221,99		332 221,99
74 Dotations et participations (8)	123 260,32		123 260,32
75 Autres produits de gestion courante (8)	348 608,14	0,00	348 608,14
76 Produits financiers	1,99	0,00	1,99
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	850 346,25	0,00	850 346,25

Pour information R002 Résultat positif reporté	406 750,41
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES			A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	402 254,84	244 400,10	6 602,69	151 252,05	0,00	244 400,10
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	17 000,00	6 159,20	5 653,84	5 186,96	0,00	6 159,20
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	258 529,84	142 798,98	948,85	114 782,01	0,00	142 798,98
Total des dépenses d'équipement	290 529,84	148 958,18	6 602,69	134 968,97	0,00	148 958,18
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	88 469,00	87 185,92	0,00	1 283,08		87 185,92
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	88 469,00	87 185,92	0,00	1 283,08	0,00	87 185,92
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	378 998,84	236 144,10	6 602,69	136 252,05	0,00	236 144,10
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	15 000,00	0,00		15 000,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	8 256,00	8 256,00		0,00		8 256,00
Total des dépenses d'ordre	23 256,00	8 256,00		15 000,00		8 256,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	56 539,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées	458 793,84	300 939,14	6 602,69	151 252,01	0,00	244 400,10

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		458 794,03	132 632,76	37 500,00	288 661,27
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	76 815,53	19 365,00	37 500,00	19 950,53
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		76 815,53	19 365,00	37 500,00	19 950,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	82 296,00	102 862,76	0,00	-20 566,76
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 500,00	2 149,00	0,00	-649,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 082,50	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		86 878,50	105 011,76	0,00	-18 133,26
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		163 694,03	124 376,76	37 500,00	1 817,27
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	286 844,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	8 256,00	8 256,00		0,00
Total des recettes d'ordre		295 100,00	8 256,00		286 844,00
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes d'investissement cumulées		458 794,03	132 632,76	37 500,00	288 661,27

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE					A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	402 254,84	244 400,10	6 602,69	151 252,05	0,00	244 400,10
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00
203 Frais d'études, recherche, développement	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	17 000,00	6 159,20	5 653,84	5 186,96	0,00	6 159,20
2135 Installations générales, agencements	5 000,00	964,51	0,00	4 035,49	0,00	964,51
2152 Installations de voirie	0,00	453,58	0,00	-453,58	0,00	453,58
2157 Matériel et outillage technique	0,00	964,00	0,00	-964,00	0,00	964,00
2158 Autres inst., matériel, outill. techniques	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
2181 Install. générales, agencements	0,00	786,84	0,00	-786,84	0,00	786,84
2183 Matériel informatique	1 000,00	379,80	0,00	620,20	0,00	379,80
2184 Matériel de bureau et mobilier	2 000,00	1 774,49	0,00	225,51	0,00	1 774,49
2188 Autres immobilisations corporelles	4 000,00	835,98	5 653,84	-2 489,82	0,00	835,98
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
231 Immobilisations corporelles en cours	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	258 529,84	142 798,98	948,85	114 782,01	0,00	142 798,98
Total des dépenses d'équipement	290 529,84	148 958,18	6 602,69	134 968,97	0,00	148 958,18
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	88 469,00	87 185,92	0,00	1 283,08		87 185,92
1641 Emprunts en euros	58 856,00	57 548,02	0,00	1 307,98		57 548,02
165 Dépôts et cautionnements reçus	2 112,00	2 137,00	0,00	-25,00		2 137,00
168751 Dettes - GFP de rattachement	27 501,00	27 500,90	0,00	0,10		27 500,90
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	88 469,00	87 185,92	0,00	1 283,08	0,00	87 185,92
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	378 998,84	236 144,10	6 602,69	136 252,05	0,00	236 144,10

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	15 000,00	0,00		15 000,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	15 000,00	0,00		15 000,00		0,00
2131	Bâtiments publics	15 000,00	0,00		15 000,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	8 256,00	8 256,00		0,00		8 256,00
454132	MAISON RICHARD	8 256,00	8 256,00		0,00		8 256,00
Total des dépenses d'ordre		23 256,00	8 256,00		15 000,00		8 256,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			258 529,84	142 798,98	948,85	114 782,01	221 952,99	0,00	142 798,98
80	VOIRIE COMMUNALE		244 996,64	71 537,54	0,00	173 459,10	120 673,32	0,00	71 537,54
81	BATIMENTS COMMUNAUX		0,00	68 044,04	0,00	-68 044,04	107 647,18	0,00	68 044,04
82	ECOLE		8 000,00	684,20	0,00	7 315,80	19 105,15	0,00	684,20
83	QUARTIER ROSE		5 533,20	2 533,20	948,85	2 051,15	2 533,20	0,00	2 533,20

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 80
LIBELLE : VOIRIE COMMUNALE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	244 996,64	71 537,54	0,00	173 459,10	115 694,54
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	244 996,64	71 537,54	0,00	173 459,10	115 694,54
2151	Réseaux de voirie	182 697,60	51 024,00	0,00	131 673,60	95 181,00
2152	Installations de voirie	0,00	3 861,50	0,00	-3 861,50	3 861,50
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	62 299,04	16 652,04	0,00	45 647,00	16 652,04
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	54 566,00	5 451,00	30 890,00	18 225,00	8 551,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	12 392,00	5 451,00	12 720,00	-5 779,00	5 451,00
1323	Subv. non transf. Départements	42 174,00	0,00	18 170,00	24 004,00	3 100,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement			En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)			B1 - A1	B2 - A2
			-66 086,54	-107 143,54

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 81
LIBELLE : BATIMENTS COMMUNAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	68 044,04	0,00	-68 044,04	95 323,14
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	68 044,04	0,00	-68 044,04	95 323,14
2132	Bâtiments privés	0,00	68 044,04	0,00	-68 044,04	94 839,08
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	484,06
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	19 095,33	0,00	6 610,00	12 485,33	12 692,00
1321	Subv. non transf. Etat, étab. nationaux	11 164,00	0,00	0,00	11 164,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	7 931,33	0,00	6 610,00	1 321,33	12 692,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	-68 044,04	B2 - A2
				-82 631,14

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 82
LIBELLE : ECOLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 000,00	A1 684,20	0,00	7 315,80	A2 8 402,11
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 000,00	684,20	0,00	7 315,80	8 402,11
2131	Bâtiments publics	8 000,00	684,20	0,00	7 315,80	684,20
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	1 409,51
2183	Matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	6 308,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	3 154,20	B1 2 750,00	0,00	404,20	B2 2 750,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	3 154,20	2 750,00	0,00	404,20	2 750,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	B2 - A2	-5 652,11

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 83
LIBELLE : QUARTIER ROSE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		5 533,20	A1 2 533,20	948,85	2 051,15	A2 2 533,20
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 533,20	2 533,20	948,85	2 051,15	2 533,20
2135	Installations générales, agencements	3 000,00	0,00	948,85	2 051,15	0,00
2151	Réseaux de voirie	2 533,20	2 533,20	0,00	0,00	2 533,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	-2 533,20	B2 - A2	-2 533,20

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		458 794,03	132 632,76	37 500,00	288 661,27
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	76 815,53	19 365,00	37 500,00	19 950,53
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	26 710,20	19 365,00	12 720,00	-5 374,80
1323	Subv. non transf. Départements	50 105,33	0,00	24 780,00	25 325,33
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		76 815,53	19 365,00	37 500,00	19 950,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	82 296,00	102 862,76	0,00	-20 566,76
10222	FCTVA	32 000,00	49 069,56	0,00	-17 069,56
10226	Taxe d'aménagement	0,00	3 496,85	0,00	-3 496,85
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	50 296,00	50 296,35	0,00	-0,35
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 500,00	2 149,00	0,00	-649,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	2 149,00	0,00	-649,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 082,50		0,00	
Total des recettes financières		86 878,50	105 011,76	0,00	-18 133,26
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		163 694,03	124 376,76	37 500,00	1 817,27
021	Virement de la section de fonctionnement	286 844,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	8 256,00	8 256,00		0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	8 256,00	8 256,00		0,00
Total des recettes d'ordre		295 100,00	8 256,00		286 844,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Recettes justifiées non titrées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE					B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		1 287 640,00	722 063,50	0,00	0,00	565 576,50	0,00	722 063,50
011	Charges à caractère général (3)	342 757,00	233 414,44	0,00	0,00	109 342,56	0,00	233 414,44
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	354 285,00	305 549,04	0,00	0,00	48 735,96		305 549,04
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	230 471,00	111 438,48	0,00	0,00	119 032,52	0,00	111 438,48
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		927 513,00	650 401,96	0,00	0,00	277 111,04	0,00	650 401,96
66	Charges financières	68 283,00	68 282,33	0,00	0,00	0,67		68 282,33
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	35,20	0,00	0,00	4 964,80		35,20
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	3 344,01			-3 344,01		3 344,01
Total des dépenses financières		73 283,00	71 661,54	0,00	0,00	1 621,46		71 661,54
Total des dépenses réelles		1 000 796,00	722 063,50	0,00	0,00	278 732,50	0,00	722 063,50
023	Virement à la section d'investissement	286 844,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		286 844,00	0,00			286 844,00		0,00

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
---	------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 287 640,00	722 063,50	0,00	0,00	565 576,50	0,00	722 063,50
---	--------------	------------	------	------	------------	------	------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL						
013	Atténuations de charges (3)	8 000,00	9 154,04	0,00	0,00	33 888,75
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 154,04
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	19 491,00	13 989,39	0,00	0,00	5 501,61
73	Impôts et taxes (sauf 731)	34 721,00	23 110,38	0,00	0,00	11 610,62
731	Fiscalité locale	316 195,00	332 221,99	0,00	0,00	-16 026,99
74	Dotations et participations (3)	135 427,00	123 260,32	0,00	0,00	12 166,68
75	Autres produits de gestion courante (3)	355 399,00	348 608,14	0,00	0,00	6 790,86
Total des recettes de gestion des services		869 233,00	850 344,26	0,00	0,00	18 888,74
76	Produits financiers	2,00	1,99	0,00	0,00	0,01
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		2,00	1,99	0,00	0,00	0,01
Total des recettes réelles		869 235,00	850 346,25	0,00	0,00	18 888,75
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	15 000,00	0,00			15 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		15 000,00	0,00			15 000,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	406 750,00		
--	------------	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 290 985,00	1 257 096,66	0,00	0,00	33 888,34
---	--------------	--------------	------	------	-----------

(1) Recettes justifiées non tirées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE			B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		1 287 640,00	722 063,50	0,00	0,00	565 576,50	0,00	722 063,50
011	Charges à caractère général (4)	342 757,00	233 414,44	0,00	0,00	109 342,56	0,00	233 414,44
6042	Achats de prestations de services	18 000,00	22 564,90	0,00	0,00	-4 564,90	0,00	22 564,90
6061	Fournitures non stockables	50 000,00	32 406,54	0,00	0,00	17 593,46	0,00	32 406,54
6062	Fournitures non stockées	10 000,00	8 320,78	0,00	0,00	1 679,22	0,00	8 320,78
6063	Fournitures entretien, petit équipement	42 057,00	25 881,52	0,00	0,00	16 175,48	0,00	25 881,52
6064	Fournitures administratives	4 000,00	4 372,82	0,00	0,00	-372,82	0,00	4 372,82
6067	Fournitures scolaires	2 000,00	1 352,31	0,00	0,00	647,69	0,00	1 352,31
6068	Autres matières et fournitures	4 000,00	1 601,83	0,00	0,00	2 398,17	0,00	1 601,83
611	Contrats de prestations de services	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
612	Redevances de crédit-bail	7 000,00	5 041,32	0,00	0,00	1 958,68	0,00	5 041,32
613	Locations	25 000,00	21 419,57	0,00	0,00	3 580,43	0,00	21 419,57
61521	Entretien terrains	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	3 345,82	0,00	0,00	6 654,18	0,00	3 345,82
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	10 000,00	5 028,00	0,00	0,00	4 972,00	0,00	5 028,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	2 613,94	0,00	0,00	386,06	0,00	2 613,94
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	101,63	0,00	0,00	2 898,37	0,00	101,63
6156	Maintenance	6 000,00	3 726,56	0,00	0,00	2 273,44	0,00	3 726,56
6161	Multirisques	17 000,00	16 013,09	0,00	0,00	986,91	0,00	16 013,09
617	Etudes et recherches	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
618	Divers	3 000,00	4 836,65	0,00	0,00	-1 836,65	0,00	4 836,65
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	45 000,00	16 646,28	0,00	0,00	28 353,72	0,00	16 646,28
623	Pub., publications, relations publiques	4 000,00	3 020,20	0,00	0,00	979,80	0,00	3 020,20
624	Transports biens, transports collectifs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	1 000,00	1 150,00	0,00	0,00	-150,00	0,00	1 150,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	7 500,00	5 420,20	0,00	0,00	2 079,80	0,00	5 420,20
627	Services bancaires et assimilés	200,00	156,48	0,00	0,00	43,52	0,00	156,48
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	658,00	0,00	0,00	342,00	0,00	658,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	54 000,00	47 736,00	0,00	0,00	6 264,00	0,00	47 736,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	354 285,00	305 549,04	0,00	0,00	48 735,96		305 549,04
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	4 777,00	4 700,06	0,00	0,00	76,94		4 700,06
6411	Personnel titulaire	175 000,00	155 001,96	0,00	0,00	19 998,04		155 001,96
6413	Personnel non titulaire	16 562,00	38 675,44	0,00	0,00	-22 113,44		38 675,44

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6415	Indemnité inflation	1 100,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00		1 100,00
64168	Autres emplois aidés	21 620,00	10 348,60	0,00	0,00	11 271,40		10 348,60
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	133 726,00	94 632,60	0,00	0,00	39 093,40		94 632,60
6470	Autres charges sociales	1 500,00	1 090,38	0,00	0,00	409,62		1 090,38
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	230 471,00	111 438,48	0,00	0,00	119 032,52	0,00	111 438,48
65311	Indemnités de fonction	38 786,00	39 463,86	0,00	0,00	-677,86	0,00	39 463,86
65313	Cotisations de retraite	1 630,00	1 657,50	0,00	0,00	-27,50	0,00	1 657,50
65315	Formation	1 000,00	630,00	0,00	0,00	370,00	0,00	630,00
65568	Autres contributions	12 000,00	23 586,66	0,00	0,00	-11 586,66	0,00	23 586,66
657362	Subv. fonct. CCAS	32 131,00	0,00	0,00	0,00	32 131,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	16 550,00	16 200,00	0,00	0,00	350,00	0,00	16 200,00
65811	Droits d'utilisat° informatique nuage	5 000,00	4 696,00	0,00	0,00	304,00	0,00	4 696,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	121 974,00	25 201,70	0,00	0,00	96 772,30	0,00	25 201,70
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	1 400,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	2,76	0,00	0,00	-2,76	0,00	2,76
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		927 513,00	650 401,96	0,00	0,00	277 111,04	0,00	650 401,96
66	Charges financières	68 283,00	68 282,33	0,00	0,00	0,67		68 282,33
66111	Intérêts réglés à l'échéance	68 283,00	68 282,33	0,00	0,00	0,67		68 282,33
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	35,20	0,00	0,00	4 964,80		35,20
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	35,20	0,00	0,00	4 964,80		35,20
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	3 344,01			-3 344,01		3 344,01
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	3 344,01			-3 344,01		3 344,01
Total des charges financières et spécifiques		73 283,00	71 661,54	0,00	0,00	1 621,46		71 661,54
Total des dépenses réelles		1 000 796,00	722 063,50	0,00	0,00	278 732,50	0,00	722 063,50
023	Virement à la section d'investissement	286 844,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		286 844,00	0,00			286 844,00		0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	884 235,00	850 346,25	0,00	0,00	33 888,75
013	Atténuations de charges (4)	8 000,00	9 154,04	0,00	0,00	-1 154,04
6419	Remboursements rémunérations personnel	8 000,00	7 363,10	0,00	0,00	636,90
6459	Remb.charges secu.sociale et prévoyance	0,00	70,94	0,00	0,00	-70,94
6479	Remboursr sur autres charges sociales	0,00	1 720,00	0,00	0,00	-1 720,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	19 491,00	13 989,39	0,00	0,00	5 501,61
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	700,00	0,00	0,00	-700,00
7032	Stationnement et location voie publique	218,00	221,00	0,00	0,00	-3,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	9 700,00	5 346,00	0,00	0,00	4 354,00
70688	Autres prestations de services	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	9 473,00	7 722,39	0,00	0,00	1 750,61
73	Impôts et taxes (sauf 731)	34 721,00	23 110,38	0,00	0,00	11 610,62
73211	Attribution de compensation	2 042,00	3 957,38	0,00	0,00	-1 915,38
73221	FNGIR	9 679,00	8 872,00	0,00	0,00	807,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	6 854,00	0,00	0,00	-6 854,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	10 000,00	3 427,00	0,00	0,00	6 573,00
738	Autres impôts et taxes	13 000,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
731	Fiscalité locale	316 195,00	332 221,99	0,00	0,00	-16 026,99
73111	Impôts directs locaux	316 195,00	313 225,00	0,00	0,00	2 970,00
73128	Autres droits d'enregistrement	0,00	18 996,99	0,00	0,00	-18 996,99
74	Dotations et participations (4)	135 427,00	123 260,32	0,00	0,00	12 166,68
74111	Dotation forfaitaire des communes	53 168,00	53 168,00	0,00	0,00	0,00
741121	DSR des communes	36 684,00	36 684,00	0,00	0,00	0,00
741127	DNP des communes	17 080,00	17 080,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	3 031,00	3 031,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	1 129,00	0,00	0,00	-1 129,00
7473	Participation départements	0,00	903,00	0,00	0,00	-903,00
7478	Participation Autres organismes	14 136,00	0,00	0,00	0,00	14 136,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	4 500,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	6 828,00	6 282,00	0,00	0,00	546,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	4 631,00	0,00	0,00	-4 631,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	352,32	0,00	0,00	-352,32

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
75	Autres produits de gestion courante (4)	355 399,00	348 608,14	0,00	0,00	6 790,86
752	Revenus des immeubles	245 000,00	239 884,44	0,00	0,00	5 115,56
75861	Régies dotées seule autonomie financière	92 399,00	92 399,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers gestion courante	18 000,00	16 324,70	0,00	0,00	1 675,30
Total des recettes de gestion des services		869 233,00	850 344,26	0,00	0,00	18 888,74
76	Produits financiers	2,00	1,99	0,00	0,00	0,01
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	2,00	0,00	0,00	0,00	2,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	1,99	0,00	0,00	-1,99
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		869 235,00	850 346,25	0,00	0,00	18 888,75
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	15 000,00	0,00			15 000,00
72	Production immobilisée	15 000,00	0,00			15 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		15 000,00	0,00			15 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													Caté- gorie d'em- prunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périó- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								O/N	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 025 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 025 000,00									
669538	CREDIT AGRICOLE SUD MEDITERRANEE	01/07/2021		10/02/2022	75 000,00	C	EURIBOR	1,120	1,120	EUR	T	P	N	A-1
MIN229880	DEXIA CREDIT LOCAL	01/09/2005		01/06/2006	400 000,00	F		4,700	4,700	EUR	A	P	N	A-1
MON 221172	DEXIA CREDIT LOCAL	01/01/2004		01/02/2005	750 000,00	F		5,410	5,410	EUR	A	P	N	A-1
P1A5WV015PR	C R C A	01/07/2011		10/10/2011	400 000,00	R	EURIBOR	4,087	4,087	EUR	T	P	N	A-1
PO623V013PR	C R C A	01/07/2008		10/01/2009	200 000,00	F	EURIBOR	5,270	5,270	EUR	A	P	N	A-1
PO8TEA015PR	C R C A	01/11/2009		01/04/2010	200 000,00	F		5,000	5,000	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					268 641,11									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					268 641,11									
7469661	COMMUNAUTE COMMUNES ARIZE LEZE	01/07/2007		10/07/2008	155 913,00	F		4,200	4,200	EUR	A	P	N	A-1
VOIRIE 2007	COMMUNAUTE COMMUNES ARIZE LEZE	01/01/2009		25/01/2009	44 419,58	C		4,700	4,700	EUR	A	P	N	A-1
VOIRIE 2010	COMMUNAUTE COMMUNES ARIZE LEZE	01/01/2011		10/01/2012	68 308,53	C		4,420	4,420	EUR	A	P	N	A-1
Total général					2 293 641,11									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 426 323,36					59 022,39	66 714,40	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 426 323,36					59 022,39	66 714,40	0,00	0,00
669538	N	0,00	A-1	69 127,27	11,11	C	EURIBOR	1,120	5 872,73	928,87	0,00	0,00
MIN229880	N	0,00	A-1	305 735,96	23,41	F		4,700	7 316,24	14 713,45	0,00	0,00
MON 221172	N	0,00	A-1	573 359,74	22,08	F		5,410	13 454,52	31 746,65	0,00	0,00
P1A5WV015PR	N	0,00	A-1	197 036,46	8,77	R	EURIBOR	2,352	21 683,44	4 348,12	0,00	0,00
PO623V013PR	N	0,00	A-1	138 750,52	16,02	F	EURIBOR	5,270	5 450,32	7 599,38	0,00	0,00
PO8TEA015PR	N	0,00	A-1	142 313,41	17,24	F		5,000	5 245,14	7 377,93	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N													
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (13)	Index (14)			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		11 020,41							24 190,10	1 548,82	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		11 020,41							24 190,10	1 548,82	0,00	0,00
7469661	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F			4,200		13 646,64	573,77	0,00	0,00
VOIRIE 2007	N	0,00	A-1	4 005,05	1,06	C			4,700		3 825,12	368,02	0,00	0,00
VOIRIE 2010	N	0,00	A-1	7 015,36	1,02	C			4,420		6 718,34	607,03	0,00	0,00
Total général		0,00		1 437 343,77							83 212,49	68 263,22	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES										IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX										B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 32	Intitulé de l'opération : MAISON RICHARD	Date de la délibération :			
		Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N
		Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Restes à réaliser	
	DEPENSES (a)	3 600,00	8 256,00	0,00	11 856,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	3 600,00	8 256,00	0,00	11 856,00
	Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a – c)	3 600,00	8 256,00	0,00	11 856,00
	RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(4) Indiquer le chapitre.

IV- ANNEXES		
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES		IV B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

- (1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.
- (2) Numéro à 9 chiffres.
- (3) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES				IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL				B8.2

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat		Exercice d'origine du contrat	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant	Total (1)
					N+1	N+2	N+3	N+4			
Crédits-bails mobiliers				1 680,44	1 680,44	1 680,44	840,22	0,00		0,00	4 201,10
TONDEUSE		2020	CAPITOLE FINANCE-TOFINSO	1 680,44	1 680,44	1 680,44	840,22	0,00		0,00	4 201,10
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total				1 680,44	1 680,44	1 680,44	840,22	0,00		0,00	4 201,10

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N			B9

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	1,00	3,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		6,00	1,00	7,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 25 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		B9

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES				IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT				B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
COMMUNAUTE DE COMMUNES ARIZE-LEZE	26/12/1999		0,00
Autres organismes de regroupement			
SM AGEDI			0,00
SYND DEPTAL D'ENERGIE DE L'ARIEGE			0,00
SM DU BASSIN VERSANT DE L'ARIZE	29/03/1996		0,00
SM DEPTAL DE L'EAU DE L'ASSAINISSEMENT	15/01/2005		0,00
PNR PYRENEES ARIEGEOISES	19/03/2005		0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES		B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS CE Régie personnalisée	< Néant > < Néant > < Néant >				non non non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES		
		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS		
		B13

Pour mémoire		
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	
		Crédits ouverts (BP + DM)
		3 082,50

Produit des cessions		
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	Réalisations
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00
		0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B15.1

B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	67,39
6068	Autres matières et fournitures	67,39
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		67,39
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		67,39

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B15.2

B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES		
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N		IV D7

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
MR CABE ALAIN (Adjoint)	CNFPT	300,00	23-24/06/2022-CNFPT FOIX	GESTION DES CIMETIERES

IV – ANNEXES				IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS				D12

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	471 400,00	6,64	46,86 %	0,00	220 898,00	7,23
TFPNB	26 900,00	3,41	143,79 %	0,00	38 680,00	3,46
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	498 300,00	6,46			259 578,00	6,65

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES :

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 09/04/2021

Présenté par le Maire (1),

A LES BORDES SUR ARIZE, le 13/04/2021

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A LES BORDES SUR ARIZE, le 13/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

M. CABÉ Alain	
M. CAMPS Frédéric	
M. CHAUVET François	
M. DE SAINT BLANQUAT Gilles	
M. DENOY Steeve	
M. DUFOSSÉ Dominique	
M. KOSMINSKY Serge	
M. LAFONT Patrick	
M. MERIC Michel	
M. PEREIRA Jérôme	
Mme COMMENGE Séverine	
Mme GOUZY Sylvie	
Mme MIR Aurélie	
Mme POUILLET Marie-Ange	
Mme VALERO Gilberte	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A LES BORDES SUR ARIZE, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...